

# Hebdo Canada



Volume 2, No 2

le 9 janvier 1974

Ottawa, Canada.

**Soixante-six Canadiens seront décorés de l'Ordre du Canada, 1**

**Aide au développement, 2**

**Un second "bébé Noël" aux Trudeau, 2**

**Accord Groenland - Canada relatif à la délimitation du Plateau continental, 2**

**Les bagages? Aucun problème!, 3**

**La Compagnie théâtrale de Stratford en tournée en Australie, 3**

**Hausse des cotisations d'assurance-chômage, 3**

**Une usine d'eau lourde pour le Québec, 4**

**Accord Canada-Chine, 4**

**Le Canada prolonge sa participation à l'UNFICYP, 4**

**Imposition de droits d'aéroport, 4**

**Cartographie au Nigéria, 5**

**Décès de M. Alfred Fuller, 5**

**Il faut résoudre les problèmes de main-d'oeuvre de l'industrie forestière, 5**

**Distribution gratuite de livres canadiens, 6**

**Accord général d'échanges Canada - URSS, 6**

## Soixante-six Canadiens seront décorés de l'Ordre du Canada

Le gouverneur général, M. Roland Michener a fait part récemment de la nomination de 66 Canadiens, dont 16 Québécois, qui seront décorés au printemps prochain, de l'Ordre du Canada.

L'Ordre du Canada comporte trois degrés: Compagnon, Officier et Membre. Les récipiendaires sont choisis parmi les Canadiens qui se sont illustrés par des services insignes à leur pays ou qui ont choisi de consacrer leur temps et leurs talents au service de la collectivité. Leur contribution doit avoir été officiellement reconnue.

Cinq personnes ont été proposées au titre de Compagnon:

M. George Ignatieff, 67 ans, principal du *Trinity College* de l'Université de Toronto. M. Ignatieff est né en Russie et est arrivé au Canada à l'âge de 15 ans. C'est un diplomate de carrière qui fut au service du ministère des Affaires extérieures pendant 33 ans. Il a été ambassadeur dans plusieurs pays ainsi qu'auprès d'organismes internationaux dont les Nations Unies où il fut représentant permanent du Canada jusqu'en septembre 1972.

M. Thomas Crerar, 97 ans, ex-ministre dans le gouvernement Borden en 1917; il fut nommé au Sénat en 1945 où il siégea jusqu'à l'âge de 93 ans. Il vit à Victoria (C.-B.) depuis 1966.

Le père Roger Guindon, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa et vice-président du Conseil des universités de l'Ontario.

M. Alfred Rouleau, 58 ans, président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins du Québec; il s'occupe depuis plusieurs années de mouvements de coopératives et de jeunesse. Il a été l'un des fondateurs de l'Assemblée mondiale de la Jeunesse.

M. W.O. Twaits, 63 ans, de Galt (Ontario) président et directeur exécutif de l'*Imperial Oil*; il fait partie du Comité consultatif national du pétrole depuis 1970.

Parmi les Canadiens qui seront faits Officiers de l'Ordre du Canada on mentionne:

Me Perrault Casgrain, de Québec, ex-ministre dans le Cabinet Godbout,

vétéran de la Guerre 1914-18; il a été président de l'Association du Barreau canadien.

M. Michel Gauvin qui a une longue carrière de diplomate et qui a rempli plusieurs missions importantes pour le Canada dont celle de directeur au sein de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam.

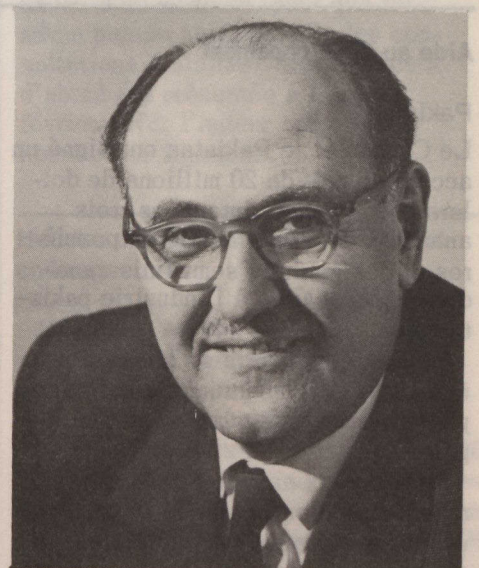
M. l'abbé Gérard Dion, sociologue et professeur à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval depuis 1944.

Mlle Micheline Beauchemin, de Portneuf, tapissière de renommée mondiale qui a tenu des expositions au Japon, au Mexique, à Toronto et à Montréal.

M. Saul Hayes, de Montréal, vice-président exécutif du Congrès juif canadien.

M. John Newmark, allemand d'origine qui habite Montréal depuis 1939. Musicien réputé, il est l'accompagnateur attitré de Maureen Forrester.

M. Ross Munro, de l'*Edmonton Journal*, correspondant de la Seconde Guerre qui fit le premier reportage sur place lors du débarquement des trou-



M. George Ignatieff compte parmi les Compagnons de l'Ordre du Canada, le plus haut degré de l'Ordre décerné à 150 personnes au maximum.

pes canadiennes en Normandie et en Sicile (Italie).

M. R. Hearn, de Queenstown, 84 ans, ancien président et ingénieur en chef de l'Hydro Ontario.

M. Henry Jackman, de Toronto, qui a offert à la Galerie nationale 22 murales dont la valeur s'élève à plus de \$400,000.

M. Leon Katz, de Saskatchewan, physicien et auteur de nombreuses publications scientifiques.

Mlle Jean Boggs, directrice de la Galerie nationale des Arts, auteurs de plusieurs livres sur les arts et les artistes.

Mlle Margaret Atwood, écrivain et poète.

Le major John Charles, retraité, de Winnipeg, qui a déjà reçu la médaille Julian C. Smith de l'*Engineering Institute of Canada*.

Mlle Kathleen Coburn, professeur et humaniste, retirée.

M. Richard Davis, de Toronto, écrivain et conseiller en bien-être social.

M. Carl Klinck, de London (Ont.), écrivain et professeur.

Le Dr John McCreary, président du Conseil du Centre médical de la Colombie-Britannique.

M. Christopher Pratt, de Terre-Neuve, artiste.

M. Horace Read, un des premiers membres du *Royal Flying Corps*.

Mlle Doris Shadbolt, directrice ad-

jointe de la Galerie des Arts de Vancouver.

M. Vacy Ash, de Toronto, coprésident-fondateur de *Duke of Edinburgh's Award Scheme for youth*.

Parmi les Membres de l'Ordre on relève les noms de M. André Boyer, conseiller social de Montréal; M. José Delaquerrière, 87 ans, musicien et chanteur; M. Louis-Philippe Dionne, de Ste-Marie de Beauce (Québec) qui pratique la médecine générale depuis plus de 37 ans et est toujours au service de ses concitoyens; M. Claude Jourdain, avocat et ancien député de Gaspé-Nord à l'Assemblée nationale; Mlle Alice Lighthall, de Montréal, qui a fait du service social bénévole pendant une bonne partie de sa vie; Mme Gordon McKay, de Montréal, présidente retraitée de la Résidence Griffith-McConnell pour vieillards, et qui a oeuvré au sein d'organisations de charité et d'aide sociale; M. René Richard, peintre natif de la Suisse, ancien bûcheron et trappeur, qui vit présentement à Baie-St-Paul (Québec); Mlles Annette Walls et Joyce Turpin, d'Ottawa et plusieurs autres; le jockey Ron Turcotte, le premier à gagner au cours de 70 ans deux courses consécutives du *Kentucky Derby*, et le premier à remporter en 25 ans le *Triple Crown* de courses de chevaux aux États-Unis, le *Kentucky Derby*, le *Preakness* et le *Belmont Stakes*.

### Un second "bébé Noël" aux Trudeau

Le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau et madame Trudeau ont annoncé la naissance de leur deuxième enfant, un fils, Alexandre-Emmanuel, né le 25 décembre à l'hôpital municipal d'Ottawa. Leur premier bébé, Justin, était né également le jour de Noël il y a deux ans. Alexandre-Emmanuel sera appelé "Sacha" dans l'intimité.

### Accord Groenland - Canada relatif à la délimitation du Plateau continental

Les Gouvernements du Canada et du Danemark ont conclu un accord relatif à la délimitation du Plateau continental entre les deux pays.

Par cet accord, le Canada et le Danemark ont décidé d'établir dans les régions du Plateau continental entre les îles canadiennes de l'Arctique et le Groenland une ligne de séparation en deçà de laquelle chaque partie peut étendre ses droits souverains aux fins de l'exploration et de l'exploitation des ressources du Plateau continental conformément à la Convention des Nations Unies sur le Plateau continental de 1958.

La ligne de séparation qui mesure quelque 1,430 milles marins et qui représente la plus longue délimitation d'un plateau continental dans le monde a été déterminée d'après le principe de l'équidistance et en tenant compte de certaines modifications jugées nécessaires pour en arriver à une solution mutuellement acceptable et équitable. L'accord prévoit que le Canada et le Danemark coopéreront ensemble de façon à obtenir et à accroître les connaissances hydrographiques et géodésiques nécessaires à l'établissement de cartes géographiques et marines plus précises dans la région visée par l'accord.

L'accord a été signé à Ottawa le 17 décembre par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, au nom du Canada, et par l'ambassadeur du Danemark au Canada, M. Henning Hjorth-Nielsen au nom du Gouvernement du Danemark. L'accord est sujet à ratification et les instruments de ratification seront échangés à Copenhague le plus tôt possible.

### Aide au développement

#### Pakistan

Le Canada et le Pakistan ont signé un accord de prêt de 20 millions de dollars pour l'achat, durant les trois années à venir, des matières premières et des produits semi-finis canadiens nécessaires à l'industrie pakistanaise.

Le Pakistan pourra se procurer notamment de l'aluminium, du cuivre, du papier journal, du caoutchouc, de la pâte à papier et du zinc.

Depuis deux ans, le Pakistan a réussi à réorienter ses échanges commerciaux et a plus que doublé ses exportations. Par l'aide qu'il consent sous forme de produits de base, le Canada peut fournir les ressources indispensables à une croissance industrielle continue.

#### Inde

Le Canada doublera cette année les crédits annuels de trois millions de dollars prévus par un accord de prêts signé, en avril 1971, pour aider l'Inde à développer l'exploration et la mise en valeur de ses richesses naturelles en pétrole et en gaz.

L'accord de 1971 avait ouvert une ligne de crédit de 15 millions à raison de 3 millions par année durant cinq ans. Pour répondre à des besoins particuliers d'équipement, le Canada a consenti, cette année, à accélérer l'utilisation de la ligne de crédit et à dégager en faveur de l'Inde un montant total de 6 millions de dollars.

En vertu de cet accord, l'Inde peut se procurer au Canada des machines, du matériel et des services pour son programme de développement de gisements de pétrole et de gaz.

### Les bagages? Aucun problème!

La Mathews Conveyor Company Limited de Port Hope (Ontario) a résolu le problème du transport et de la distribution des bagages dans les aéroports. Cette société, qui a 62 ans d'expérience et qui exporte ses produits depuis 1961, conçoit et fabrique une grande variété d'appareils de manutention de bagages qui sont utilisés dans les aéroports du monde entier. Le porte-bagages Carrousel, qui a été conçu par la société Mathews, a été le premier appareil permettant aux passagers d'attendre tranquillement qu'on leur livre leurs valises à leurs pieds. Plus de 200 porte-bagages de ce genre sont actuellement en service.



### La Compagnie théâtrale de Stratford en tournée en Australie

Le directeur artistique Jean Gascon annonce que la Compagnie théâtrale de Stratford au Canada effectuera le printemps prochain une tournée de sept semaines en Australie, où elle présentera le "Malade imaginaire" de Molière. M. Gascon dirigera la production et le directeur William Hutt interprétera le rôle titre.

Bien que les détails de l'itinéraire soient encore imprécis, le fait marquant de la tournée sera la participation de deux semaines au Festival des arts d'Adélaïde, événement biennal où sont présentés des pièces dramatiques, des récitals, de l'opéra et des oeuvres d'art. Des artistes renommés et des compagnies d'autres pays sont invités à participer au Festival et, au cours des dernières années, des visiteurs de marque comme la *Royal Shakespeare Company* de Grande-Bretagne et le danseur Rudolf Nureyev ont accepté l'invitation. La région métropolitaine d'Adélaïde, capitale de l'Australie méridionale, compte quelque 850,000 habitants.

La Compagnie canadienne n'avait pu accepter l'invitation de participer au festival de 1972. Entre-temps, Adélaïde a entrepris la construction de son nouveau Centre des festivals, édifice de quatre étages qui devrait être terminé en 1975; le Centre comprendra plusieurs auditoriums allant d'un petit théâtre expérimental à un théâtre plus vaste pouvant accueillir

2,000 personnes. En 1974, les représentations auront lieu dans les locaux actuels et la Compagnie théâtrale de Stratford s'exécutera au Théâtre de Sa Majesté (*Her Majesty's Theatre*) qui renferme 1,127 places.

La Compagnie théâtrale de Stratford se rendra également dans trois autres villes d'Australie, soit Perth, Melbourne et Sidney.

La première représentation devrait avoir lieu au début de février; la Compagnie poursuivra sa visite jusqu'à la première semaine d'avril, après quoi elle retournera à Stratford pour la mise en scène de la production qu'elle présentera au Festival de Stratford durant la saison 1974.

#### Autres tournées

La tournée en Australie marque la quatrième visite outre-mer de la Compagnie. Celle-ci avait participé aux Festivals d'Edimbourg et de Chichester et, l'année dernière, elle avait reçu de très bonnes critiques lors de la tournée européenne où elle avait interprété deux pièces de Shakespeare, soit le *Roi Lear* et la *Mégère apprivoisée*.

La Compagnie a également effectué des tournées chaque printemps depuis 1967 dans bon nombre de villes américaines et un peu partout au Canada. Outre les tournées annuelles, deux productions ont été exécutées hors de Stratford depuis 1967: la pièce

*Hadrien VII* dirigée par Jean Gascon fut présentée durant 38 semaines dans des villes américaines après la production de Stratford en 1969 et une adaptation d'une pièce de Feydeau, *Le Dindon* (*There's One in Every Marriage*), également dirigée par M. Gascon, a été reprise sur le Broadway par le producteur David Merrick en 1972 après sa présentation au Festival de Stratford la saison précédente.

*Le malade imaginaire* raconte l'histoire d'un hypocondriaque qui se préoccupe de sa santé à un point tel qu'il désire que sa fille épouse le neveu d'un médecin (pour que lui-même puisse ainsi obtenir des consultations gratuites). Cette pièce a d'abord été présentée à Paris en février 1673; l'auteur comptait au nombre des figurants.

### Hausse des cotisations d'assurance-chômage

M. Robert Andras a annoncé que les cotisations d'assurance-chômage ont été haussées à compter du 1er janvier 1974. Les nouvelles cotisations des employés seront de \$1.40 par \$100 de revenus admissibles, alors qu'elles sont actuellement de \$1. La cotisation de l'employeur passera de \$1.40 à \$1.96. On s'attend à ce que les paiements du compte employeur-employés accusent cette année un déficit de \$335 millions de dollars.

### Une usine d'eau lourde pour le Québec

Le ministre de l'Énergie, M. Donald Macdonald a annoncé que le Gouvernement fournira les fonds nécessaires à la construction au Québec d'une usine capable de produire 800 tonnes d'eau lourde par année, à proximité de l'emplacement du réacteur de Gentilly. Une fois construites, ces installations devraient pouvoir répondre à la demande d'eau lourde, tant au Canada qu'à l'étranger, pour plusieurs années.

Quoi qu'il en soit, les extrapolations indiquent que l'industrie nucléaire CANDU continuera de croître avec les années et que la demande d'eau lourde augmentera encore davantage. Le Gouvernement a décidé que, dans quelques années, lorsque le moment sera venu de construire à ses frais une autre usine d'eau lourde pour appuyer le programme nucléaire, c'est au Manitoba ou en Saskatchewan qu'elle serait construite en un endroit approprié.

### Accord Canada-Chine

Les mécanismes administratifs permettant de s'occuper des demandes de citoyens chinois désireux d'émigrer au Canada et dont les requêtes ont été parrainées ou inscrites par des parents en notre pays ont maintenant été mis sur pied, a annoncé récemment le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras.

Un accord entre le Canada et la République populaire de Chine pour faciliter la réunion de ces familles a été signé le 24 octobre dernier. Les premières demandes sont actuellement à l'étude, après des consultations entre l'ambassade canadienne à Pékin, les autorités chinoises et deux agents d'immigration du Canada qui sont allés en Chine spécialement pour amorcer ce programme. Les consultations ont débuté deux jours après la signature officielle de l'accord, au cours de la visite du premier ministre Trudeau en Chine.

"Il faudra, en premier lieu, a déclaré M. Andras, étudier quelque 3,000 demandes d'immigration, concernant quelque 6,000 parents, soumises depuis que des relations diplomatiques ont été établies entre le Canada et la République populaire de Chine. La

priorité sera accordée aux demandes déposées à notre bureau de Hong Kong."

Toutefois, il est très difficile d'établir le temps qu'on devra consacrer à l'étude de ces demandes en raison des facteurs suivants: le lieu de résidence des immigrants en Chine, leur adresse exacte, la distance à parcourir entre l'endroit de l'entrevue et celui de l'examen médical, ainsi que le temps requis par le service postal pour acheminer le courrier à l'ambassade du Canada à Pékin.

M. Andras a expliqué que tout citoyen canadien ou tout individu déjà admis au Canada comme résident permanent peut parrainer ou désigner des parents de la République populaire de Chine, au même titre que le parrain ou le proposant de parents résidant dans quelque autre partie du monde.

A l'heure actuelle le Canada compte plus de 50,000 Chinois. C'est un des plus anciens groupes ethniques de notre pays. Selon certaines études, les premiers Chinois sont arrivés au Canada il y a 115 ans pour travailler dans les mines de l'Ouest canadien. Plusieurs autres ont contribué au développement de cette partie du Canada en travaillant à la construction du tronçon occidental du Canadien-Pacifique. La majorité de ces travailleurs sont demeurés en Colombie-Britannique une fois le travail terminé, cependant que d'autres se sont installés dans les Prairies et dans l'Est du Canada.

L'immigration chinoise au Canada, qui avait ralenti au début du siècle, a de nouveau augmenté entre 1962 et 1967, période où des changements ont été apportés à notre politique d'immigration. Plus de la moitié de nos immigrants venus de Chine ont été admis au Canada au cours des dix dernières années.

### Le Canada prolonge sa participation à l'UNFICYP

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Gouvernement a décidé de prolonger pour une période additionnelle de six mois la participation canadienne à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre. Le personnel du contingent

canadien, qui comptait 580 personnes en mai 1973, pourra toutefois être réduit à 490 dans le cadre d'une réduction globale de 25 p. cent de l'effectif de la Force.

Cette réduction fait partie intégrante d'un projet ayant trait au rôle et aux responsabilités futurs de la Force élaboré par M. Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations Unies, en collaboration avec les autorités cypristes. Les modifications inhérentes à ce projet entraîneraient une restructuration de la Force qui mettrait l'accent sur des mesures comme la négociation et la persuasion tout en réduisant l'importance accordée au déploiement et à l'intervention de troupes des Nations Unies sur le terrain. Les autorités cypristes grecques et turques pourraient ainsi assumer elles-mêmes une plus grande responsabilité au chapitre du maintien de la paix dans l'île.

M. Sharp a souligné que le Canada accorde son appui à la Force des Nations Unies et a précisé que l'incapacité des forces armées des deux parties à parvenir à une "déconfrontation" militaire a démontré de façon manifeste la nécessité de maintenir une présence des Nations Unies si l'on veut éviter les scènes de violence intercommunales.

Le personnel qui compose la Force vient de l'Australie, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la Finlande, de la Suède et du Canada. Le contingent canadien est le deuxième en importance. L'unité canadienne actuellement en service à Chypre est le 2e bataillon du *Royal Canadian Regiment*, lequel est ordinairement en poste à la Base de Gagetown.

### Imposition de droits d'aéroport

Des droits d'aéroport, de l'ordre de \$2.80 par passager prenant l'avion dans tous les aéroports canadiens exploités par le ministère des Transports, seront imputés aux transporteurs aériens à compter du 1er janvier 1974 ou aussitôt que les modalités administratives auront été réglées, a annoncé le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

Cette décision a été prise au terme d'études menées par le ministère pour déterminer les moyens de compenser le coût croissant de l'aménagement des

aéroports et aérobares pour répondre aux besoins d'installations aéronautiques.

La perception de droits d'aéroport se fait déjà dans plus de 100 pays tels que les États-Unis, la France, Israël, le Japon, le Brésil et l'Italie. Par exemple, aux États-Unis, une taxe est imposée sur le transport aérien à raison de 8% du tarif pour tous les vols intérieurs et un montant de \$3 par personne est prélevé pour tous les passagers à destination d'outre-mer.

Du montant total des droits canadiens à percevoir, la somme de \$2.50 tient lieu de la taxe de transport aérien dont l'imposition a été décrétée par le Parlement en 1969 mais non encore mise en vigueur par le gouvernement; cette taxe aurait été perçue à raison de 5% du tarif passager plus des frais de départ pour les vols internationaux de l'ordre de \$2 à \$5. Les 30 cents qui restent sur le montant total des droits imposés serviront à compenser le coût d'application des mesures de sécurité que doit supporter le ministère des Transports.

M. Marchand a précisé: "Il n'est pas logique d'obliger tous les gens qui voyagent rarement ou jamais par avion, de payer pour ceux qui le font."

Les frais d'exploitation des installations aéroportuaires au Canada s'élèvent actuellement à environ 150 millions de dollars tandis que les recettes ne se chiffrent qu'à 70 millions. Les droits d'aéroport perçus permettront de diminuer le montant de ce déficit d'environ 30 millions.

### Cartographie au Nigéria

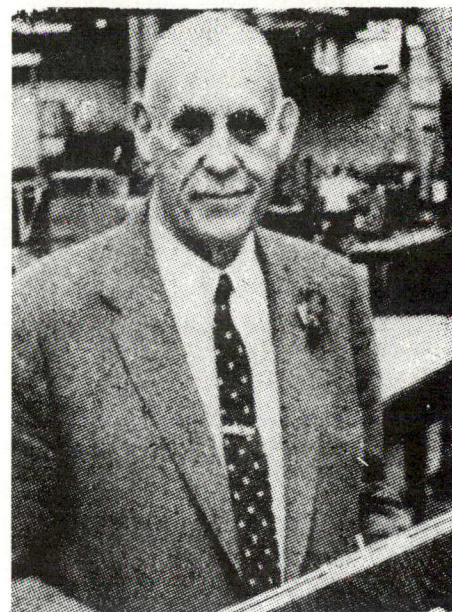
Le Canada a octroyé au Nigéria une subvention de 3.5 millions de dollars destinée à financer un projet de cartographie dans le nord-ouest de ce pays.

Les travaux porteront sur une superficie de 50,000 milles carrés. Une fois le projet achevé, probablement en 1977, la cartographie du Nigéria sera pratiquement terminée.

Les cartes ainsi établies serviront principalement à planifier l'utilisation optimale des sols et des ressources forestières et hydrauliques; elles serviront aussi à établir le tracé des lignes de transmission électriques dans le nord-est du Nigéria.

### Décès de M. Alfred Fuller

*M. Alfred Fuller, né au Canada et fondateur de l'entreprise Fuller Brush, est décédé à Hartford, Connecticut le mois dernier, à l'âge de 88 ans. Né en Nouvelle-Écosse, M. Fuller émigra aux États-Unis à l'âge de 18 ans avec \$375 en poche. Il commença alors à vendre des brosses qu'il fabriquait lui-même et, en 1969, au moment de son fusionnement avec la Consolidated Foods Inc. la compagnie qu'il avait fondée avait un volume de ventes de 130 millions de dollars. Fuller disait à ses vendeurs de "faire un pas en arrière, et non pas en avant" quand une femme leur ouvrait la porte. Plus de 30,000 représentants distribuèrent au cours des années plus de 25 millions de brosses.*



### Il faut résoudre les problèmes de main-d'oeuvre de l'industrie forestière

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a déclaré que son ministère accordera toute sa coopération et l'appui de toutes ses ressources à l'industrie des pâtes et papier pour résoudre ses problèmes de main-d'oeuvre.

"Nous nous inquiétons en particulier, a dit M. Andras, de la rotation considérable et de la constante pénurie de main-d'oeuvre chez les travailleurs forestiers, surtout au Québec et en Colombie-Britannique."

Il s'agit d'abord d'identifier les raisons profondes de cette pénurie de main-d'oeuvre, coûteuse et nuisible à l'économie du pays. Des études ont été faites là-dessus récemment tant au Québec qu'en Colombie-Britannique, sous les auspices des Gouvernements fédéral et provinciaux, aussi bien que de l'industrie et des associations ouvrières. M. Andras estime que les résultats de ces études démontrent déjà le besoin de pratiques industrielles plus progressives et de programmes administratifs destinés à stabiliser la main-d'oeuvre forestière.

"Le problème, dit le ministre, est directement relié aux coûts du bois, à l'expansion économique, à la mécanisation croissante, ainsi qu'à l'intégration de la production. Par exemple, ajoute-t-il, une plus grande intégration aurait non seulement pour résultat

d'abaisser le coût de la fibre de bois, mais aussi assurerait un meilleur emploi des ressources dans les secteurs du bois de construction, du contreplaqué et des pâtes à papier.

"Cela serait sûrement dans l'intérêt national et créerait des emplois plus stables dans l'industrie, continue M. Andras. De même la main-d'oeuvre doit être recyclée pour répondre aux exigences de la mécanisation moderne.

"Le jeune travailleur, de nos jours, se voit offrir de meilleures occasions d'emploi dans d'autres industries et préfère un poste dans des endroits qui offrent plus d'avantages du côté social et des loisirs, en plus d'une plus grande mobilité pour le travailleur en forêt. En d'autres termes, dit le ministre, l'industrie forestière, malgré ses milliards de dollars, est aux prises avec une concurrence énorme sur le marché du travail, situation qui deviendra plus critique après 1980, date où l'on s'attend à une stabilisation de la main-d'oeuvre."

La position du ministère, selon M. Andras, est la suivante:

- il faut encourager les employeurs à prendre les mesures nécessaires pour découvrir et mettre en oeuvre des moyens d'attirer et de conserver les travailleurs dans l'industrie forestière;
- alors que l'on songe à la nationalisation de l'industrie, il est essentiel

de reconnaître la nécessité de changements majeurs en ce qui concerne la main-d'oeuvre;

– il est nécessaire de mettre en marche des programmes de transition;

– l'industrie et les travailleurs doivent tirer tout le profit possible des programmes et services du ministère, en particulier du Service consultatif de la main-d'oeuvre qui peut aider les compagnies individuellement ou l'industrie des pâtes et papier en général à définir les besoins d'adaptation de leur main-d'oeuvre;

– il faut inciter l'industrie à travailler en étroite coopération avec le ministère dans la préparation de programmes fort élaborés afin d'enrayer la pénurie de travailleurs forestiers et la rotation considérable de ceux-ci;

– il est essentiel que l'industrie connaisse davantage les services offerts aux employeurs par l'administration du ministère, ses bureaux régionaux de développement de l'emploi, et ses Centres de Main-d'oeuvre.

### Distribution gratuite de livres canadiens

Le Conseil des Arts du Canada annonce qu'il a consacré \$523,000 à l'achat de 132,800 livres qui seront distribués gratuitement au Canada et à l'étranger. Ces livres ont été choisis parmi les oeuvres d'auteurs canadiens publiées récemment par des maisons d'édition canadiennes.

Plus de 600 lots de 200 ouvrages seront distribués en janvier prochain. Tous les genres littéraires y sont représentés à l'exception des manuels scolaires. Certains lots seront constitués exclusivement d'ouvrages en langue française ou en langue an-

*Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.*

*Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.*

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

glaise, et d'autres, d'un mélange égal des deux.

Le Conseil compte expédier les deux tiers des volumes à l'étranger, où ils seront distribués aux universités, aux centres culturels et aux autres institutions intéressées, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures. L'autre tiers sera distribué sur demande au Canada parmi divers groupes et institutions qui n'ont pas de budget pour l'acquisition de livres.

Les institutions canadiennes qui désirent obtenir de ces livres peuvent en faire dès maintenant la demande au Service des lettres et de l'édition du Conseil des Arts, à Ottawa. Au nombre des institutions qui ont reçu des livres lors de la première distribution l'été dernier, on remarque des bibliothèques rurales, des associations communautaires, des foyers pour personnes âgées, des associations de jeunes et des groupements autochtones.

Parmi les titres retenus par le comité de sélection, des ouvrages à succès d'auteurs connus – comme Marie-Claire Blais, Gilles Vigneault, Farley Mowat et Pierre Berton – côtoient des ouvrages d'histoire régionale, des recueils de poésie et des romans d'avant-garde.

L'achat et la distribution de livres canadiens se fait dans le cadre d'un programme d'aide à l'édition qui comporte aussi l'octroi de subventions pour la publication et la traduction de livres canadiens.

### Remarque concernant les lots d'ouvrages offerts gratuitement

Veillez prendre note que ces lots distribués à l'étranger ne sont pas mis à la disposition du public. Toutefois, les institutions qui désireraient recevoir ces lots devront s'adresser au bureau du gouvernement du Canada le plus proche, lequel se chargera d'étudier leur demande.

### Accord général d'échanges Canada – URSS

Le Canada et l'URSS ont signé le 8 décembre un programme de deux années d'échanges scientifiques, universitaires et culturels pour la période 1974-1975, à l'issue de la deuxième session

de la Commission mixte Canada-URSS réunie à Ottawa du 6 au 8 décembre. Le sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, M. J.G.H. Halstead, a signé au nom du Canada, et M. I.N. Zemskov, ministre-adjoint des Affaires étrangères a signé au nom de l'Union soviétique.

La Commission mixte Canada-URSS a été établie par l'Accord général d'échanges que le premier ministre M. Trudeau et le premier ministre M. Alexei Kossyguine ont signé en octobre 1971. La première session de la Commission, tenue à Moscou en juin 1972, avait élaboré le programme d'échanges pour 1972-1973 qui expirait à la fin de décembre 1973. Aux termes de l'Accord, la Commission mixte se réunit alternativement à Moscou et à Ottawa.

Le programme comporte sept principaux domaines de coopération: les sciences, l'éducation, les arts, la cinématographie, la télévision et la radio, les sports et le tourisme. Tous les aspects du programme sont fondés sur les principes des avantages mutuels et de la réciprocité.

Le programme de 1974-1975 comprend des éléments nouveaux importants, dont un accord visant à développer les échanges dans le domaine des sports.

Le programme prévoit la continuation de la mise en oeuvre de programmes relatifs aux sciences de l'Arctique. Il envisage la conclusion d'un accord sur la médecine et la santé publique, ainsi qu'un nouveau programme d'échanges dans le domaine des sciences sociales.

Dans le domaine de l'éducation, le programme prévoit la continuation des échanges d'étudiants, de professeurs, de traducteurs, de même que des officiels et des spécialistes en éducation.

Dans le domaine des arts, il prévoit des échanges dans l'art du spectacle, l'échange d'expositions artistiques, le prêt d'oeuvres d'art, l'échange d'écrivains ou de poètes, des visites de directeurs de théâtre et de créateurs de décors, de chorégraphes et de professeurs d'art. Il inclut aussi un échange d'éditeurs, de rédacteurs en chef et de journalistes et un nouveau programme de coopération entre les bibliothèques et les archives au Canada et en Union soviétique.